

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Merci.

2245

LA PRÉSIDENTE :

Alors Madame Maltais-Tremblay, Monsieur Alan-Caldwell, merci beaucoup.

2250

M. ÉRIC ALAN-CALDWELL :

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

2255

Alors on pourrait prendre une pause et au retour on entendra deux personnes, madame Laframboise et monsieur Spiller s'il vous plaît.

Merci.

2260

PAUSE ET REPRISE

LA PRÉSIDENTE :

2265

Bonjour on va reprendre. Monsieur Bigras de l'Association générale des étudiants des étudiantes du Cégep Gérald-Godin ne viendra pas. Il nous a annoncé qu'il ne viendrait pas. Madame Laframboise n'est pas encore arrivée alors je pense que monsieur Gary Spiller est ici et je vous inviterais à venir.

Good afternoon.

2270

M. GARY SPILLER :

Merci bien pour la chance de parler avec vous.

2275

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2280

M. GARY SPILLER :

2285 J'apprécie l'opportunité de présenter mes opinions comme écologiste. Je suis membre d'un Comité environnemental à Pointe-Claire comme ça on travaille sur le territoire surtout, mais ici avec L'Anse-à-l'Orme c'est quelque chose vraiment différent.

C'est beaucoup plus grand et beaucoup plus significatif à propos de biodiversité.

2290 Alors je suis sur un comité avec le gouvernement fédéral au niveau d'évaluation environnementale. Il change la loi maintenant mais il y a trois aspects d'une bonne évaluation environnementale, écologie, environnementale, sociale et économie. Et c'est un pacte économique.

2295 Comme ça au niveau de biologie et écologie, je veux vous présenter mes réactions à ce projet. En tout cas, vous connaissez bien cette carte des aires protégées, c'est bien écrit Anse-à-l'Orme. Alors ça m'étonnait un peu de voir que ça a changé le zonage dans la région de l'Anse-à-l'Orme. Il y a à peu près 400 hectares, c'est 365 total projet veut développer 185 si je comprends puis garder les autres.

2300 Mais comme ça, si c'est désigné rouge comme une aire protégée ça doit rester une aire protégée. Ça c'est le principe fondamental de la conservation parce qu'il y avait des raisons pour lesquelles on a décidé, le Comité anciennement des 30 dernières années. Ils ont choisi de décider de faire une désignation de l'Anse-à-l'Orme.

2305 Bon, c'est tellement significatif, en tout cas, si on voit l'étude de biodiversité qui était faite quand c'était organisé par la Fondation David Suzuki. Il y avait des biologistes de l'Université du Québec à Gatineau qui ont fait cette étude. Ils ont déterminé 270 espèces comme nombre d'espèces.

2310 Il faut vraiment avoir plus de détails sur le nom de chaque espèce mais ils ont trouvé des espèces assez rares comme le acer nigrum ça c'est l'érable noir. Ça c'est très important. Avec cette espèce, seulement cette espèce ils ont conservé les Bois de Chomedey, par exemple à Laval, ça fait 20 ans.

2315 Et puis, il y a deux jours, l'Organisation de la Conservation de la nature au Canada a annoncé les 6 000 hectares à conserver pour l'ancien terrain de Louis-Joseph Papineau, la famille Papineau à Montebello. Et ça c'est seulement 170 espèces.

2320 Si on voit, il y a plus d'espèces à l'Anse-à-l'Orme qu'identifiées dans ce grand espace. Alors

2325 c'est vraiment significatif. Si on fait la comparaison avec un petit espace vert comme Terra Cotta, ça c'est bon pour la nature, pour les gens qui veulent randonner, pour récréation tandis que ça c'est bon pour la récréation ainsi que la préservation de la faune et des animaux, les prédateurs, les oiseaux. Il y a 10 espèces d'hiboux qui sont très importantes et les plantes vertes aussi, ils ont des plantes que le Jardin botanique n'a jamais vues à Montréal depuis longtemps. Et ça c'est tellement significatif.

2330 Et comme Montréal, c'est le centre des Nations-Unies pour la conservation biodiversité, il faut respecter. Ça c'est le mot le plus important que je vais présenter. Il faut respecter notre patrimoine naturel. Et même il y a la loi de patrimoine naturel au Québec et ça c'est la justification pour la préservation des terrains de Papineau à Montebello, les 6 000 hectares et ça doit être la justification pour préserver complètement les 400 hectares ici, le 365 plus la petite bande qui est déjà préservée.

2335 Alors si on voit l'Atlas de biodiversité au Canada, au Québec. Si on a plus de 115 espèces, on peut vraiment considérer comme un parc national. Comme ça Anse-à-l'Orme est juste ici à côté et c'est très important, il y a des autres espèces comme ça, les autres sites de projet de réserve de biodiversité et des autres catégories. Mais au niveau des espèces naturelles c'est vraiment significatif.

2340 Ça c'est l'histoire que je viens de raconter avec le terrain de Papineau et la comparaison. C'est très significatif. Ça été annoncé il y a deux jours sur la journée de l'Environnement, le 5 juin et ainsi que les très belles forêts de l'érable noir, une espèce vulnérable selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec.

2350 Il faut prendre note de cette loi et c'est très important de la suivre. En principe, en l'esprit même si on peut jouer des choses avec les petits règlements au niveau municipal, il faut vraiment capturer l'esprit de ça parce que, comme je suis d'accord j'ai été dans quelques présentations et il y a quelques jours le Maire Marinacci a dit que c'est vraiment si on a la volonté politique on peut le préserver.

2355 Et c'est l'histoire que j'ai vu ici à Pierrefonds, j'ai reçu de ma collègue madame Bond une carte de Cap Saint-Jacques, le plan était de développer le Cap Saint-Jacques aux années 60. Alors c'est seulement les séances publiques comme ça, les discussions qui ont décidé, bon c'est une bonne idée de préserver Cap Saint-Jacques.

2360 Comme on a tellement peu d'espace comme les autres ont dit, il faut vraiment préserver tout ce qu'on a au niveau des espaces verts et développer les brown fields, ce qui est déjà industriel. On a la bonne chance maintenant pour les développeurs aussi. Ils ont annoncé les 43 hectares à

2365 Blue Bonnet qui vont être disponibles dans les prochaines cinq années. Je recommande que le Borough de Pierrefonds décide de parler avec les développeurs et les encourager de changer le projet dans un espace qui est déjà développé. Il ne faut pas détruire les espaces verts surtout pas un espace tellement significatif que l'Anse-à-l'Orme.

2370 Les oiseaux comme les hiboux, je vais les montrer le type d'hibou ici est 10 espèces d'hiboux par exemple, ça c'est une. C'est vraiment, ils ont besoin d'un grand espace pour la chasse pour capturer, pour vivre. Et il y a des oiseaux migratoires aussi et il faut vraiment avoir des espaces. Si on fait l'élimination de cet espace, ce n'est pas quelque chose que si on prend un espace vert, les oiseaux peuvent changer. Toutes les espèces sont différentes. Les gens qui ne sont pas biologistes, ils ne sont pas au courant de ce fait. Un oiseau ne peut pas, si on coupe un arbre, l'oiseau ne peut pas seulement trouver un autre arbre et survivre avec les mêmes choses, non, c'est beaucoup plus difficile.

2375 Et on va avoir de la mortalité augmentée si on change les espaces. On a vu ça avec le terrain de golf de Dorval l'année dernière et avec la pression au moins, ils ont laissé une centaine d'arbres et il y avait des espèces, 32 espèces là quand on a fait l'inventaire. Je crois qu'il y a presque la moitié qui reste des espèces migratoires.

2380 Mais ici avec L'Anse-à-l'Orme, 200, les oiseaux 170 espèces et 270 au total avec les animaux et ça c'est pas le total, il y a plus c'est sûr parce qu'on ne compte pas les insectes et c'est un écosystème, c'est lié, c'est un réseau, c'est très important si on prend une espèce de l'écosystème, ça peut tomber. L'habitat c'est très important, le type d'habitat avec les plantes et comme ça, on a l'anse, on a la forêt, juste à côté c'est très bon pour les grandes espèces comme les hiboux.

2390 Alors c'est ce que je veux dire, je recommande comme le maire Marinacci et Christina MacIntyre de laisser, de faire un moratoire sur le développement des espaces verts et surtout avec ça encourager, il faut faire les négociations comme le maire a dit, il a fait Île-Bizard, avec la volonté politique, on peut le faire et c'est ce qu'il faut.

2395 On a les scientifiques, comme moi, qui peuvent faire les études ou travailler avec les gens qui ont fait les études des effets environnementaux, mais il faut vraiment avoir la volonté aussi et la conscience, c'est une question de conscience comme monsieur Fletcher a dit dans sa présentation, il y avait une lettre écrite par le directeur de la Convention du Bureau de biodiversité, il faut vraiment - au Maire Coderre, il faut vraiment qu'on respecte la nature, qu'on respecte la biodiversité surtout pour Montréal parce que c'est le centre en effet de biodiversité au niveau des Nations-Unies, c'est le centre, c'est très important.

2400

2405 Ça c'est la loi ici des espèces vulnérables. Ils ont changé un peu cette année, le 1^{er} mars, pour améliorer les lois et comme ça le projet Papineau, ils ont respecté cette loi au niveau fédéral c'est les espèces à risque aussi. C'est un registre, c'est au niveau international aussi. Il y a trois niveaux, quatre niveaux : municipal, provincial, fédéral et international.

2410 Il faut respecter toutes ces conventions et c'est juste logique et comme j'ai dit dans ma petite brief, il faut au niveau écologie, éducation, moi, j'emmène les gens tout près de la nature Techno-Parc par exemple, c'est très proche, il y a des petits étangs avec les oiseaux qu'on peut voir de la voiture. C'est très bon pour eux, ça c'est pour les années qu'ils ont l'accès. Et maintenant, on travaille avec Techno-Parc ça été un petit bleu sur la carte mais, oui, le Techno-Parc est ici à Dorval mais ça va être quelque chose mais au moins ils ne vont pas couper le tout comme on propose à L'Anse-à-l'Orme, couper la moitié.

2415 Développement durable, développement soutenable, je crois qu'il y a des gens peut-être le maire aussi qui pensent que c'est une balance. On peut faire la moitié économique, la moitié conservation, ça ne marche pas comme ça au niveau écologique. Il faut vraiment regarder l'écosystème comme un organisme, une fonction avec un réseau des organismes et c'est très important de garder surtout avec L'Anse-à-l'Orme comme j'ai dit avec les reptiles et les faucons, les hiboux, ça c'est le bobolink c'est très important aussi. Il y a des espèces rares qu'ils ont écrit dans ce rapport.

2420 Alors ces rapports ont besoin d'une autre étape, mais qu'est-ce qui est arrivé les auteurs de ces rapports, ils étaient barrés de mettre le pied à L'Anse-à-l'Orme.

2425 C'est incroyable parce que le développeur et ça c'est le dernier point c'est le zonage. C'est ça le problème avec le zonage. On parle de danger avec les flood plains, le problème d'inondation cette année et il y a une petite carte qui était déjà faite par Radio-Canada mais ça on a besoin de quelque chose de plus précis et c'est sûr que ça va être un problème pour tout le développement.

2430 Mais le principe fondamental au niveau de biodiversité, il faut le garder tout et le dernier fichier avec le zonage parce que comme ça les 400 hectares et j'ai parlé de Blue Bonnet okay, Anse-à-l'Orme, les espèces, o.k. la dernière carte parce qu'il y avait tellement de cartes qui me choquent un peu parce que, une carte, la première carte c'était conservé et 2010, la moitié était zonage pour construction des maisons individuelles H-1, 2 et ça c'est le plus récent.

2435 Ça c'est le zonage mais il y avait pas de consultations publiques d'après monsieur Marinacci et les autres, il y avait pas quelque chose vraiment de discussion et en effet, une fois qu'une surface est désignée nature, il faut vraiment la garder comme nature, on ne peut pas couper, couper, comme ça, sinon tout serait pavé, Cap Saint-Jacques n'existerait pas et ce n'est pas la

2445 faute des développeurs parce que naturellement, ils veulent gagner de l'argent, ils veulent développer mais si on voit John Muir, le fondateur de Club Sierra, c'est lui qui a pris le Président Théodore Roosevelt, il y a cent ans pour créer les parcs nationaux aux Etats-Unis, les Yosemite et tout ça. Comme ça on a la volonté politique liée avec les scientifiques, les naturalistes et on réussit; sinon, on n'aurait pas ici un bon système de parcs. Moi, j'ai travaillé avec Parcs Canada auparavant aussi, ce qui est le même système.

2450 Alors ça c'est ma présentation, si vous avez des questions.

LA PRÉSIDENTE :

2455 Oui. Alors on vous remercie beaucoup. J'aimerais peut-être - parce que vous y avez référé à deux reprises - que vous nous parliez un peu de l'expérience que vous avez à Dorval?

M. GARY SPILLER :

Dorval ça c'était différent parce que c'était un terrain fédéral.

2460 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

M. GARY SPILLER :

2465 Alors on avait beaucoup d'efforts au niveau, avec la Ville, le Maire, provincial et on a écrit à madame McKenna, le ministre de l'Environnement et Changements climatiques et la loi n'était pas assez forte l'année dernière. Maintenant c'est plus fort.

2470 **LA PRÉSIDENTE :**

Décrivez la problématique?

M. GARY SPILLER :

2475 Ah, parce qu'il y avait 300 arbres au moins 300 arbres qui avaient plus de 100 ans et c'était une espèce importante. Un endroit important pour la migration des petits oiseaux, les oiseaux qui vont à la Baie-James l'été puis ils vont faire les nids là-bas puis ils restent et c'est très important d'avoir les anciennes, c'était même pas les grands arbres qui étaient les plus importants c'étaient les petits arbres.

2480

2485 Et heureusement, ils ont gardé des petits arbres parce que c'est juste après les repousses, le *day care*, parce qu'ils ne veulent pas que les petits seraient choqués par la coupe des arbres. Ils ont coupé subitement il y a un an puis une centaine d'arbres, illégalement, ils n'avaient pas le droit de le faire. Il n'y a aucune consultation publique comme vous avez ici. Comme ça j'apprécie beaucoup votre système et j'apprécie aussi le fait que vous avez dit qu'on peut améliorer, vous allez accepter les suggestions pour l'améliorer pour le feedback, pour le follow-up comme une des brochures a dit que Los Angeles, ils font une étude sur le zonage, les règlements de zonage et il y a des normes internationales, des standards qu'il faut vraiment peut-être coordonner avec.

2490

LA PRÉSIDENTE :

Juste pour clore sur Dorval, pourquoi on coupait les arbres?

2495

M. GARY SPILLER :

2500 Ils voulaient faire utiliser pour faire une station. Si vous allez à Dorval vous allez trouver l'autobus 204, ça passe juste par Check Point Charlie, c'est comme une express, ça s'appelle Check Point Charlie et c'est vraiment quelque chose pour les camions pour inspection des camions. Ce n'était vraiment pas nécessaire. Il y avait tellement d'espace sur l'aéroport mais ils veulent ça.

2505

2505 Et maintenant, on espère que le Techno-Parc va être coordonné au même niveau parce qu'on ne veut pas des grands oiseaux sur l'aéroport, mais on veut la nature aussi. Comme ça, c'est résidentiel c'est juste à côté.

2510

LA PRÉSIDENTE :

Parfait. Merci.

2515

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2515 In your PowerPoint presentation earlier on, you had a table species distribution IUCN categories and if I understood correctly you were saying, if you could go back to that, it's one of the first. I'll ask another question while he's doing that.

2520

From your written brief, completely different subject.

2520

M. GARY SPILLER :

Yes.

2525

LE COMMISSAIRE WOLFE :

You talked about the idea of negotiating land swap and you mentioned the Cheval that was done with Cheval Blanc. Can you talk a bit about how that process went forward and what was some of the benefits and the things that you would think that would be possible lessons from L'Anse-à-l'Orme, from Cheval Blanc that could be used?

2530

M. GARY SPILLER :

Well I don't Green Coalition was involved with Cheval Blanc that's another issue I have with the system. It would be better if we had more of a discussion and debate among the people here and also trying to get more people at these sessions but from what I know of Cheval Blanc, what I've read, they did a land swap, they offered the developers some land in Montreal and of course the developers took it because the land was worth more money and then instead of developing it, he just sat on it for a few years and flipped it so he made a lot of money. He was happy and Cheval Blanc is somewhat protected. There's a lot of swamp land there so it's not something that – anyway there is impressed precedent there.

2535

2540

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Now that your presentation is up, if you could go forward to that table.

2545

M. GARY SPILLER :

This graph you mean?

2550

LE COMMISSAIRE WOLFE :

No, no, you have... that table. Yes.

2555

M. GARY SPILLER :

The graph, yes.

2560

LE COMMISSAIRE WOLFE :

You went by it so quickly that I...

2565

M. GARY SPILLER :

I'm sorry.

2570

LE COMMISSAIRE WOLFE :

You said and what I wondered, you seem to be saying if you have 100 species, it becomes a national park but who makes that... who is saying this?

2575

M. GARY SPILLER :

This is the biodiversity Atlas of Quebec.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2580

Is there a government policy that says if there are 100 species, it becomes a national park?

M. GARY SPILLER :

2585

I'm not sure. I don't think so. It's more a political will, it's more you know.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

So this is, okay.

2590

M. GARY SPILLER :

This was made by scientist.

2595

LE COMMISSAIRE WOLFE :

That was your opinion, you were expressing.

2600

M. GARY SPILLER :

Yes.

2605

LE COMMISSAIRE WOLFE :

When you said it, it was your opinion.

2610

M. GARY SPILLER :

Well, it's a justification that's being used as justification and once you get up to 170 species, then.

2615

LA PRÉSIDENTE :

You should think about it.

M. GARY SPILLER :

2620

Yes. I think most of the national parks in Quebec have a 170 species that's what they're saying. They've done the inventory.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

2625

And who is they?

M. GARY SPILLER :

2630

The Quebec Government. You know this is not IUCN, this is the Gouvernement of Quebec.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Okay, thank you. That was the question I was asking. Okay. Thank you.

2635

LA PRÉSIDENTE :

Je pense que c'est tout. Alors il me reste à vous remercier.

2640

M. GARY SPILLER :

Merci beaucoup.

2645

LA PRÉSIDENTE :

Et je vous demanderais de voir avec madame Wells à ce que les documents additionnels que vous avez apportés soient versés sur le site de l'Internet.

2650

M. GARY SPILLER :

Oui, oui. O.K.

2655

LA PRÉSIDENTE :

Oui, c'est ça. Est-ce que madame Rosa Laframboise est arrivée. Elle ne viendra pas. Alors on termine avec la présentation de Monsieur Spiller. Alors non seulement cette consultation d'aujourd'hui, mais on termine les auditions en général.

2660

Avant de terminer, je laisserais nos collègues de la Ville de Montréal faire les rectifications qu'ils souhaitent faire. Monsieur Legendre.

Bonjour.

2665

M. PIERRE LEGENDRE :

Bon après-midi.

2670

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. PIERRE LEGENDRE :

2675

On est tous contents que quand même ça se termine après huit séances. Moi, j'avais juste trois petits points.

Au début de l'après-midi, il a été question des champs, des friches effectivement donc dans le territoire de Pierrefonds-Ouest, il y a des anciens champs agricoles qui avec le temps

2680